

CONSEIL MUNICIPAL 6 AVRIL 2023

DELIBERATIONS EXAMINEES

L'an deux mil vingt trois

Et le 6 avril

à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel TERREAUX

Présents : BICHAUD ERIC-HELLIAN JOEL-KADOUCH LAURENT-
LAGORCE CHANTAL- MURAT GINETTE- PALI EUGJEN- PINOTTI VIVI-
RANDONNIER ELODIE- SANCHEZ MARIELLE- TERREAUX DENIS-
TERREAUX MICHEL

Absents excusés : DELPEY STEPHANE – GOYER FABRICE- LENTIGNAC
JULIE – RAYGADE ISABELLE

Pouvoirs : DELPEY STEPHANE suppléé par KADOUCH LAURENT – GOYER
FABRICE suppléé par PALI EUGJEN – LENTIGNAC JULIE suppléée par
SANCHEZ MARIELLE – RAYGADE ISABELLE suppléée par PINOTTI VIVI

MARIELLE SANCHEZ a été nommée secrétaire de séance.

COMPTE DE GESTION 2022 [2023-004]

Adoption à l'unanimité

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 [2023-005]

Adoption à l'unanimité

AFFECTATION DU RESULTAT [2023-0006]

Adoption à l'unanimité

TAXES 2023 [2023-007]

Adoption à l'unanimité

SUBVENTIONS 2023 [2023-008]

Adoption par 1 CONTRE ,10 POUR et 4 ABSTENTIONS

BUDGET 2023 [2023-009]

Adoption à l'unanimité

M. le Maire clos la séance à 23 h 30

Le présent procès verbal est affiché le 07/04/2023.

A handwritten signature in black ink is written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'Mairie de Dordogne' and 'MARIE DE BENOIST' around a central emblem. The signature is a cursive name, possibly 'M. le Maire', with a small flourish at the end.